



3^{ème} Préparatoire aux Formations Professionnelles

Profil des élèves :

La 3^{ème} préparatoire « prépa pro » est proposée à des élèves de 4^{ème} volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation principalement dans les voies professionnelles ou technologiques. En effet, l'admission dans cette classe requiert l'accord des parents mais surtout l'adhésion personnelle de l'élève. Cette classe s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

Objectifs de la formation :

- Accueillir les élèves attirés par un enseignement moins abstrait
- Se réconcilier avec l'école et retrouver le goût d'apprendre
- Améliorer l'image de soi
- Placer les élèves en situation de réussite y compris dans les disciplines générales
- Accompagner les jeunes dans leur projet professionnel d'orientation
- Amener chaque élève à trouver sa propre voie de réussite
- Découvrir les réalités du monde de l'entreprise

Organisation de la formation :

Contrairement à la 3^{ème} DP6, la classe de 3^{ème} PREPA PRO propose aux élèves une 2^{ème} langue vivante comme toutes les autres classes de 3^{ème}. avec les horaires hebdomadaires suivants :

MATIERES	HORAIRES	MATIERES	HORAIRES
Français	4 h 30	Sciences et Technologie	4 h
Mathématiques	4 h	Enseignements Artistiques	1 h 30
Langues vivantes (1 et 2)	4 h	E.P.S.	3 h
Histoire Géographie Education Civique	3 h	Découverte Professionnelle	6 h
Heures de vie de la classe	10 h annuelles	Accompagnement Personnalisé	2 h

Effectif de la section : 2 classes de 24 élèves

Chaque semaine, un temps est consacré exclusivement au projet individuel de chaque élève.

Les élèves présentent le diplôme national du Brevet dans la série de leur choix. Ils sont formés à la Sécurité Routière et passent l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR). Ils valident également le livret de compétences et de connaissances.

Trois fois dans l'année, chaque élève doit effectuer une semaine de stage de découverte d'un métier, lui permettant ainsi de vérifier si la réalité correspond bien à l'image qu'il en a.

Et après :

En fonction des aptitudes, des capacités et des résultats, l'élève peut se diriger vers :

- Un Baccalauréat Professionnel 3 ans
- Un C.A.P.
- Une Seconde générale spécifique